

REYSIPUR® - Stratifié Compact HPL

FICHE TECHNIQUE

1. DESCRIPTION ET COMPOSITION DES MATÉRIAUX

REYSIPUR® est un stratifié décoratif haute pression (HPL) pour aménagement et mobilier intérieur* conforme aux normes EN 438-4 et ISO 4586.

Le REYSIPUR® est constitué de couches de fibres de cellulose (généralement des papiers) imprégnées de résines thermodurcissables. Le procédé consiste à appliquer simultanément de la chaleur et une pression spécifique élevée, qui permet le fluage et le durcissement des résines thermodurcissables pour obtenir un matériau homogène et non poreux avec la finition de surface requise.

Plus de 60 % du REYSIPUR® est constitué de papier et les 30 à 40 % restants sont constitués de résine phénol-formaldéhyde durcie pour les couches du noyau et de résine mélamine-formaldéhyde pour les couches supérieures décoratives.

Les REYSIPUR® sont disponibles en différentes dimensions, épaisseurs et textures. Le noyau est un noyau phénolique teinté en noir, standard pour les Compacts de type CGS. Si un Compact ignifuge (type CGF) est requis, le noyau du stratifié peut être traité avec un additif sans halogène.

Cette fiche technique couvre le produit REYSIPUR® - Stratifié Compact HPL standard (S), et ignifugé (F).

REYSIPUR® bénéficie d'un traitement antibactérien (Silver borophosphate glass), complémentaire aux protocoles de nettoyage et de désinfection. La propriété antibactérienne contribue à l'hygiène des surfaces en réduisant la contamination microbienne.



- 1 Papier décoratif/overlay, imprégné de résine de mélamine ①
- 2 Papier de base (papier kraft), imprégné de résine phénolique

*Application mobilier d'extérieur : applicable uniquement pour une sélection de décors - voir la brochure Mobilier d'extérieur

2. FORMATS

- 215 x 97 cm
- 307 x 124 cm
- 307 x 132 cm
- 260 x 193 cm (Gamme Cabine)
- 260 x 205 cm (Gamme Cabine)
- 366 x 151 cm (Gamme Cabine)
- 412 x 151 cm (Gamme Cabine)

Toutes les informations sur la disponibilité des décors selon les formats sont accessibles sur notre site internet www.polyrey.com ou notre brochure infoGuide.

3. DOMAINES D'APPLICATION

Tableau 1 : Système de classification et applications typiques (source EN438-4)

| CATÉGORIE DE PERFORMANCE | FINITIONS | CLASSIFICATION NUMERIQUE | | | CLASSIFICATION ALPHABÉTIQUE ÉQUIVALENTE | EXEMPLES D'APPLICATIONS TYPIQUES ⁽¹⁾ |
|--|-----------|------------------------------------|---|---|--|--|
| | | Résistance à l'usure (Révolutions) | Résistance aux chocs (diamètre max. de l'empreinte) | Résistance aux rayures | | |
| Grande résistance à la surface grande résistance aux chocs grande résistance à la rayure | Tous | ≥150 | Hauteur de chute : 1400 mm (2mm ≤ ép < 6 mm) ; 1800 mm (ép ≥ 6 mm) le diamètre de l'empreinte : <10mm | 3 (toutes les finitions ≥3 sauf Bri HG, EXM, ALG ≥2) | CGS (compact, usage général, qualité standard) CGF (compact, usage général, qualité ignifuge) | Usage intérieur : plans de travail de cuisine et de bureau les comptoirs de restaurants et d'hôtels portes et revêtements muraux dans les espaces publics Mur intérieur revêtements pour les transports publics (trains, bus) Cloisons Cabines, casiers Laboratoire Composants autoportants dans la construction (t ≥ 8 mm) Mobilier d'extérieur - applicable uniquement pour une sélection de décors - voir la brochure Mobilier d'extérieur |

(1) Les exemples indiquent des applications courantes de REYSIPUR®. L'application du REYSIPUR® dépend de plusieurs facteurs (par exemple température, humidité relative, changement des conditions climatiques, fixations, exigences en matière de comportement au feu, etc.) Par conséquent, l'adéquation du REYSIPUR® à l'application respective doit être vérifiée à l'avance

À partir d'une épaisseur de ≥ 8 mm, les panneaux REYSIPUR® sont autoportants. Dans ce cas, aucun substrat supplémentaire n'est nécessaire. Les panneaux devront néanmoins être supportés par une structure adéquate à l'utilisation finale.

Pour les applications en milieu humide, les panneaux ne doivent pas continuellement être exposés à l'humidité ou en contact direct avec l'eau. Ils doivent pouvoir sécher à intervalles réguliers, par une évacuation ou une ventilation adaptée à l'usage.

En outre, certains états de surface nécessitent des conditions particulières de mise en œuvre et d'utilisation. Toujours se référer au §8 Nettoyage et entretien.

Par exemple, les surfaces mates associées à des décors foncés peuvent laisser des traces visibles et sont plus sensibles à l'encrassement : les décors clairs sont recommandés pour les applications intensives.

Une attention particulière doit être accordée aux surfaces mates et texturées : Alliage, Extramat, Roche. Les altérations habituelles de la surface seront plus visibles, comme les micro-rayures et les variations de brillance, et accentuées en combinaison avec des décors foncés.

Nota : Roche Noir : des frottements répétés sur sa surface peuvent engendrer des changements visibles, notamment un aspect blanchi, un aspect décoloré et des pics polis.

Le produit conserve ses caractéristiques techniques normative.

4. DONNÉES TECHNIQUES

4.1. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES SELON EN 438-4

Tableau 2 Propriétés techniques selon EN 438-4

| PROPRIÉTÉ | MÉTHODE D'ESSAI EN 438-2 : 2016 | UNITÉ | CGS | CGF |
|---|------------------------------------|-------------------|---|-----|
| Propriétés physiques, dimensions et tolérances | | | | |
| Densité | EN ISO 1183-1 | g/cm ³ | ≥ 1.35 | |
| Épaisseur | EN 438-2-5 | mm | 2.0 ≤ ép < 3.0 ± 0.20 | |
| | | | 3.0 ≤ ép < 5.0 ± 0.30 | |
| | | | 5.0 ≤ ép < 8.0 ± 0.40 | |
| | | | 8.0 ≤ ép < 12.0 ± 0.50 | |
| | | | 12.0 ≤ ép < 16.0 ± 0.60 | |
| | | | 16.0 ≤ ép < 20.0 ± 0.70 | |
| Longueur et largeur | EN 438-2-6 | mm | +10 / -0 | |
| Rectitude des bords | EN 438-2-7 | mm/m | ≤ 1.5 | |
| Équerrage | EN 438-2-8 | mm/m | ≤ 1.5 | |
| Qualité des bords | EN 438-2-4 | | L'écaillage des bords est autorisé jusqu'à 3 mm de chaque côté. | |
| Planéité | EN 438-2-9 | mm/m | 2.0 ≤ ép < 6.0 ≤ 8.0 | |
| | | | 8.0 ≤ ép < 10.0 ≤ 5.0 | |
| | | | 10.0 ≤ ép ≤ 3.0 | |
| Stabilité dimensionnelle à température élevée | EN 438-2-17 | 2mm ≤ ép < 5mm | | |
| | | Longitudinale % | ≤ 0.40 | |
| | | Transversale % | ≤ 0.80 | |
| | | ép ≥ 5mm | | |
| Longitudinale % | ≤ 0.30 | | | |
| Transversale % | ≤ 0.60 | | | |
| Propriétés mécaniques | | | | |

| PROPRIÉTÉ | MÉTHODE D'ESSAI EN 438-2 : 2016 | UNITÉ | CGS | CGF |
|---|------------------------------------|---------------------------------|-------|-------|
| Résistance à l'immersion dans l'eau bouillante | EN 438-2-12 | Augmentation de la masse % | ≤5.0 | ≤7.0 |
| | | 2mm ≤ ép < 5mm | ≤2.0 | ≤3.0 |
| | | ép ≥ 5mm | | |
| Augmentation de l'épaisseur (%) | | 2mm ≤ ép < 5mm | ≤6.0 | ≤9.0 |
| | | ép ≥ 5mm | ≤2.0 | ≤6.0 |
| | | Aspect ⁽¹⁾ | | |
| Surfaces brillantes | | 3 | 3 | |
| Autres surfaces | | 4 | 4 | |
| Résistance au choc d'une bille de grand diamètre | EN 438-2-21 | Hauteur de chute mm | | |
| | | 2mm ≤ ép < 6mm | ≤1400 | |
| | | ép ≥ 6mm | ≤1800 | |
| | | Diamètre de l'empreinte mm | | ≤10 |
| Résistance à la fissuration | EN 438-2-24 | Aspect ⁽²⁾ | | ≥4 |
| Module de flexion | EN ISO 178 | MPa | | |
| | | Longitudinal | | ≥9000 |
| | | Transversal | | ≥9000 |
| Résistance à la flexion | | MPa | | |
| | | Longitudinale | | ≥80 |
| | | Transversale | | ≥80 |
| Propriétés de surface | | | | |
| Saleté, taches, etc | EN 438-2-4 | mm ² /m ² | | ≤1,0 |
| Fibres, poils et rayures | | mm/m ² | | ≤10 |
| Résistance à l'usure de surface | EN 438-2-10 | Nombre de révolutions | | ≥150 |
| | | Point d'abrasion initial | | |
| Résistance à la vapeur d'eau | EN 438-2-14 | Aspect ⁽¹⁾ | | |
| | | Surfaces brillantes | | ≥3 |
| | | Autres surfaces | | ≥4 |
| Résistance à la chaleur sèche (180 °C) | EN 438-2-16 | Aspect ⁽¹⁾ | | |
| | | Surfaces brillantes | | ≥3 |
| | | Autres surfaces | | ≥4 |
| Résistance à la chaleur humide (100 °C) | EN 438-2-18 | Aspect ⁽¹⁾ | | |
| | | Surfaces brillantes | | ≥3 |
| | | Autres surfaces | | ≥4 |
| Résistance aux rayures | EN 438-2-25 | Degré ⁽³⁾ | | |
| | | BRI HG, EXM | | ≥2 |
| | | Autres surfaces | | ≥3 |
| Résistance aux taches | EN 438-2-26 | Aspect ⁽¹⁾ | | |
| | | Groupe 1 et 2 | | 5 |
| | | Groupe 3 | | ≥4 |
| Solidité à la lumière (arc au xénon) | EN 438-2-27 | Échelle de gris | | 4 à 5 |
| Propriétés de la surface - uniquement applicable à la sélection des meubles d'extérieur ⁽⁴⁾ | | | | |
| Résistance de la surface au vieillissement accéléré de 1500 h ⁽⁴⁾ | EN 438-2-29 | Echelle de gris | | |
| - Contraste | | | | ≥3 |
| - Apparence | | Classe | | ≥3 |

CGS/CGF : C (qualité compacte), G (usage général), S (qualité standard), F (qualité ignifugée)

(1) Note 5 : pas de changement, Note 4 : léger changement visible sous certains angles de vue, Note 3 : changement modéré, Note 2 : changement marqué ou cloquage de la surface, Note 1 : décollement des couches superficielles.

(2) Note 5 : pas de fissures ; Note 4 : fissures capillaires ; Note 3 : fissures visibles ; Note 2 : fissures importantes ; Note 1 : décollement.

(3) ≥ 90 % de marques de rayures continues en double cercle clairement visibles, Degré 1 : 1N, Degré 2 : 2N, Degré 3 : 4N, Degré 4 : 6N, Degré 5 : > 6N

- (4) Au fil des ans, la pluie, les variations de température, les substances organiques et la saleté peuvent entraîner une décoloration naturelle des décors. Ce vieillissement naturel (y compris la décoloration) et l'usure de Reysipur® ne constituent pas un motif de réclamation. Veuillez-vous référer à la brochure sur les meubles d'extérieur.

Des informations supplémentaires concernant la qualité des produits (standard/ignifugé) sont également disponibles sur notre site Internet www.polyrey.com.

4.2. PROPRIETES TECHNIQUES SUPPLEMENTAIRES ET INFORMATIONS DE SECURITE

Tableau 3 Propriétés techniques supplémentaires

| PROPRIÉTÉ | DESCRIPTION |
|---|---|
| Propriétés physiques et chimiques | |
| État physique | Solide |
| Solubilité | Insoluble dans l'eau, l'huile, le méthanol, l'éther diéthylique, le n-octanol, l'acétone. |
| Point d'ébullition | Aucun |
| Taux d'évaporation | Aucun |
| Point de fusion | REYSIPUR® ne fond pas |
| Valeur calorifique | 18-20 MJ/kg |
| Métaux lourds | REYSIPUR® ne contient aucun composé toxique basé sur Antimoine, baryum, cadmium, chrome III, chrome VI, plomb, mercure, sélénium |
| Bisphénol A (BPA) | REYSIPUR® ne contient aucun composant. |
| Amiante | REYSIPUR® ne contient aucun composant. |
| Pentachlorophénol (PCP) | REYSIPUR® ne contient aucun composant. |
| RoHS | REYSIPUR® répond aux exigences des directives européennes 2011/65, 2015/863 RoHS (Restriction of Hazardous Substances). REYSIPUR® ne contient aucune des substances réglementées suivantes : plomb, mercure, cadmium, chrome, polybromobiphényles (PBB), polybromodiphényléther (PBDE), pentabromodiphényléther (PentaBDE), octabromodiphényléther (OctaBDE) ; Phtalate de bis(2-éthylhexyle) (DEHP) Phtalate de butylbenzyle (BBP) Phtalate de dibutyle (DBP) Phtalate de diisobutyle (DIBP) |
| BPR - Règlement sur les produits biocides | REYSIPUR® est conforme à la réglementation sur les produits biocides EU Nr. 528/2012 |
| Fiche de données de sécurité | Les panneaux REYSIPUR® ne sont pas des substances dangereuses au sens de la loi sur les produits chimiques / aucun étiquetage spécial ou fiche de données de sécurité n'est requis. |
| Informations sur la stabilité et la réactivité | |
| Stabilité | REYSIPUR® est stable et durable ; il n'est ni réactif ni corrosif. |
| Réactions dangereuses | Aucun |
| Incompatibilité | Les acides forts ou les solutions alcalines peuvent endommager la surface. |
| Données relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion | |
| Température d'inflammation | environ 400 °C |
| Flashpoint | Aucun |
| Décomposition thermique | Possible au-dessus de 250 °C. Des gaz toxiques (par exemple, monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, ammoniac) peuvent apparaître en fonction des conditions d'incendie (température, teneur en oxygène, etc.). |
| Fumée et toxicité | REYSIPUR® peut être utilisé dans les zones où la fumée et la toxicité sont contrôlées (par exemple, dans la construction navale et ferroviaire). |
| Inflammabilité | REYSIPUR® ne sont pas considérés comme inflammables. Ils ne brûleront qu'en présence de flammes. |

| PROPRIÉTÉ | DESCRIPTION |
|------------------------------|--|
| Agent d'instinction | Classe A |
| Risques d'explosion | Classe de poussière ST-1 |
| Limites d'explosivité | Concentration maximale de poussière 60mg/m ³ |
| Comportement électrostatique | Il minimise la génération de charges par séparation ou frottement avec un autre matériau. Il ne nécessite pas de mise à la terre. La résistivité de surface est entre 10 ⁹ et 10 ¹² Ohm avec une aptitude à la charge de V <2 kV selon CEI IEC 1340-4-1 de telle sorte que le HPL est un matériau antistatique |

5. CERTIFICATIONS ET TESTS

Tableau 4 Certifications et rapports d'essais

| PROPRIÉTÉ | MÉTHODE D'ESSAI | UNITÉ | CGS | CGF |
|---|------------------------------------|--|--|----------------------------------|
| Réaction au feu ⁽¹⁾ 3 ≤ ép < 6mm | EN 13501-1 | Classe de matériaux de construction | D-s2, d0 (collé sur le substrat) (CWFT) ⁽²⁾ | B-s1, d0 (collé sur le substrat) |
| Réaction au feu ⁽¹⁾ t ≥ 6mm | EN 13501-1 | Classe de matériaux de construction | 6 mm : D-s2, d0 ≥ 8 mm : C-s1, d0 ≥ 12 mm : B-s1, d0 | B-s1, d0 |
| Comportement du feu Transport ferroviaire ⁴ | EN 45545-2 | Classe | - | 2mm ≤ ép ≤ 20mm HL 2 |
| Comportement du feu Transport véhicule à moteur | ECE R118 annexe 7 & 8 | | CGS 2mm ≤ t ≤ 6 mm Passe | - |
| Émissions COV (Composés organiques volatils) | ISO 16000-9 | Classe d'émission selon la réglementation française (Décret no 2011-321) | A (scénario mur) A+ (scénario porte) | |
| | UL 2818 | Étiquetage | Greenguard Gold | |
| Émission Formaldéhyde | EN 16516 | Classification | E1 (≤ 0,1 ppm) | |
| Aptitude au contact alimentaire | DIN EN 1186 / 13130 / CEN/TS 14234 | Contact avec les aliments | Approuvé | |
| Déclaration environnementale de produit (EPD/FDES) ⁽³⁾ | ISO 14025 / DIN EN 15804 | Disponible | Oui | |
| Effet antibactérien | JIS Z 2801/ISO 22196 | Réduction en % | 99.9 | |
| PEFC ⁽⁴⁾ | | Certification | Sur demande | |
| FSC [®] ⁽⁴⁾ | | Certification | Sur demande | |

(1) Tenir compte des conditions d'essai (par exemple, rapport de classification, Journal officiel de l'Union européenne) ; par exemple, validité en combinaison avec le substrat, système adhésif

(2) Certifié CWFT sans autre test - voir le Journal officiel de l'Union européenne

(3) Déclaration environnementale du produit sur les bases de données INIES, IBU et Ecoplatform

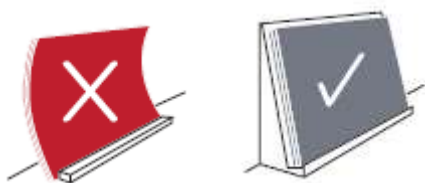
(4) À préciser lors de la commande

6. STOCKAGE ET TRANSPORT

REYSIPUR® doit être transporté et stocké à plat, à l'horizontale, en contact sur toute la surface et sur une palette suffisamment grande.

Les panneaux REYSIPUR® ne sont pas des marchandises dangereuses au sens de la réglementation des transports, et aucun étiquetage spécial ou fiche de données de sécurité n'est requis.

Les panneaux doivent être stockés dans une zone de stockage fermée, dans des conditions intérieures normales (10-30 °C et 40-65 % d'humidité relative), et protégés contre l'humidité et les dommages mécaniques, avec une protection appropriée. La protection placée sur le dessus de la palette doit être maintenue chaque fois que les panneaux sont retirés de la pile. Si les panneaux sont stockés pendant une longue période, il convient de les stocker à plat et de placer un panneau sur le dessus pour appliquer une pression sur les stratifiés, faute de quoi les panneaux risquent de se déformer. En cas de stockage vertical, nous recommandons une position inclinée à 80 degrés avec un appui sur toute la surface et une butée sur le sol pour éviter de glisser.



Les panneaux peuvent être livrés avec un film protecteur afin d'assurer une protection temporaire pendant le transport, le stockage et la manutention.

Si la pellicule reste en surface lors de la transformation, il incombe au transformateur de vérifier au préalable l'usinabilité. Cela ne dispense en aucun cas le client d'un contrôle préalable des marchandises à la réception.

Le film protecteur doit être retiré au plus tard six mois après la livraison.

Le film protecteur doit être retiré simultanément des deux côtés.

7. MANIPULATION ET USINAGE

Avant toute opération de transformation, veuillez vérifier que le produit n'est pas endommagé et qu'il ne présente pas de défauts visuels. Pour garantir l'aspect final des réalisations, il est également impératif de vérifier la teinte et l'aspect des panneaux entre eux (décor/texture). Toutefois un léger écart de décor et texture est inhérent au processus de production et doit être accepté.

Vérifier également que le sens de la production est pris en compte. Le sens de production a une influence sur la variation dimensionnelle ainsi que sur la résistance mécanique et sur l'apparence en raison de la réflexion de la lumière.

En raison des différences de technologies de production de chaque produits (p. ex. POLYREY HPL®, REYSIPUR®, PANOPREY® et MONOCHROM), il peut y avoir des légères différences visuelles et tactiles entre les différents types de produits et les différents formats même pour des combinaisons décors/structure identiques.

La couleur et l'homogénéité du noyau de REYSIPUR® peuvent varier d'un lot de production à l'autre et au sein d'un même lot. Dans la version ignifugée, le noyau REYSIPUR® a une tonalité différente du standard. Ces variations sont inhérentes au processus industriel et n'affectent en rien les performances techniques du produit.

Les règles de sécurité habituelles en matière de dépoussiérage et de protection contre l'incendie doivent être respectées lors de l'utilisation de REYSIPUR®. En raison de la présence possible d'arêtes vives, il convient de toujours porter des gants de protection lors de la manipulation de REYSIPUR®. Le contact avec la poussière ne pose pas de risque spécifique ; néanmoins, un nombre limité de personnes peuvent avoir une réaction allergique aux poussières de toutes sortes (et donc aussi à la poussière de Stratifié HPL/Stratifié Compact HPL).

REYSIPUR® est un produit à base de bois, dont les dimensions évoluent constamment selon les conditions ambiantes. Le produit peut être facilement transformé avec des machines à bois. En raison de leur densité élevée, l'usinage des stratifiés compacts peut entraîner une usure plus rapide des outils que les autres matériaux à base de bois. Il est recommandé d'utiliser des lames bien affûtées pour garantir une qualité de coupe optimale. Des outils en carbure peuvent être utilisés. Les outils à pointe diamant sont recommandés pour l'usinage de grandes quantités et lorsqu'ils sont utilisés dans des centres d'usinage automatisés. Pour une recommandation d'outil adapté à votre usinage, veuillez contacter directement le fabricant de l'outil.

REYSIPUR® n'est pas postformable.

• **CONDITIONNEMENT**

Les panneaux REYSIPUR® doivent être conditionnés sur une surface plane avant d'être mis en œuvre (≥ 3 jours). Un bon conditionnement est obtenu dans un climat intérieur modéré (18-25 °C et 40-65 % d'humidité relative). Ces conditions sont également recommandées pour l'endroit où le produit sera utilisé ultérieurement.

Si les panneaux REYSIPUR® doivent être exposés à une humidité constamment faible ou élevée lors de leur utilisation ultérieure, il est conseillé d'exposer les panneaux REYSIPUR® à ces mêmes conditions d'humidité et de température pendant le conditionnement.

De plus amples informations sur la manipulation et l'usinage des produits Polyrey sont disponibles dans le Compendium HPL de l'ICDLI.

8. NETTOYAGE ET ENTRETIEN

Les surfaces REYSIPUR® ne nécessitent pas de soins particuliers en raison de leur surface homogène et résistante à de nombreuses substances chimiques (voir la fiche technique sur la résistance chimique du HPL). Les surfaces et les chants ne nécessitent aucun traitement supplémentaire (par exemple, avec des laques, des peintures, des huiles, des cires, etc.), car ils ne craignent ni la corrosion ni l'oxydation

Pour un nettoyage sans résidus des surfaces REYSIPUR®, les quatre étapes suivantes doivent être respectées :

- 1- Choisir l'accessoire de nettoyage approprié (chiffon/éponge/brosse) - en fonction de la structure Choisir le produit de nettoyage/solvant approprié - en fonction de la nature et degré d'encrassement de la surface.
 - 2- Nettoyer la surface à l'aide de l'accessoire de nettoyage et des agents de nettoyage/solvants appropriés.
 - 3- Rincer tous les produits de nettoyage/solvants à l'eau chaude.
 - 4- Après le nettoyage, sécher la surface avec un chiffon doux.
- Nettoyez toute la surface sans trop de "pression" pour éviter les marques de polissage.

En particulier pour les textures/structures mates de REYSIPUR®, il est important de nettoyer régulièrement la surface selon les instructions ci-dessus et de nettoyer avec de l'eau tiède pour éviter l'accumulation de saleté et de résidus d'agent de nettoyage/solvant dans la structure de la surface.

En cas de taches et de salissures tenaces dans la profondeur de la texture/structure, la saleté peut être enlevée à l'aide d'un chiffon humide en microfibres. D'autres taches tenaces (par exemple, le vernis) peuvent être éliminées à l'aide de solvants organiques (par exemple, l'éthanol, l'isopropanol, etc.).

Les produits de nettoyage abrasifs (p. ex. poudre à récurer, laine d'acier) ne doivent pas être utilisés, car ils altèrent les surfaces. Au préalable, effectuer des essais de nettoyage avec chaque produit de nettoyage/solvant sur des zones non visibles.

Les substances fortement colorantes (par exemple le vin, le café, le thé, la moutarde, le curcuma) peuvent laisser de légères traces sur la surface des panneaux REYSIPUR®. Pour éviter des taches permanentes, ces taches doivent être enlevées immédiatement.

Les modifications des surfaces (par exemple, micro-rayures, écarts de brillance, salissures, taches de graisse...) causées par l'utilisation quotidienne sont des traces d'usage. La perception visuelle de ces changements est influencée par le décor et la texture de la surface.

Les traces d'utilisation sont plus visibles sur les surfaces lisses et sont encore plus accentuées en combinaison avec des décors foncés.

Les surfaces à texture profonde exposées à des frottements répétés peuvent présenter des changements visibles dans les zones de crête.

Pour préserver l'aspect visuel, ces conseils doivent être respectés lors de l'utilisation et du nettoyage.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le manuel d'entretien disponible sur le site www.polyrey.com.

9. DURABILITÉ ET ENVIRONNEMENT

Polyrey est certifié selon les normes EN ISO 14001 et EN ISO 50001.

Les émissions de formaldéhyde des panneaux W HPL ($\leq 0,05$ ppm lors des tests selon la norme EN 16516) sont bien inférieures au niveau légalement admissible ($\leq 0,1$ ppm selon les exigences allemandes (Chemikalienverbotsverordnung)).

En outre, les émissions de composés organiques volatils (COV) sont faibles, et selon les scénarios d'exposition, les rapports d'essais d'Eurofins ont donné les classifications suivantes selon la réglementation française sur les COV.

Classe A+ (avec le scénario d'essai pour les petites zones (par exemple, les portes))
avec un facteur de charge de $0,05 \text{ m}^2 / \text{m}^3$)

Classe A (avec le scénario d'essai pour les murs avec un facteur de charge de $1,0 \text{ m}^2 / \text{m}^3$)

REYSIPUR® est certifié GREENGUARD GOLD selon la norme UL2818.

REYSIPUR® peut entrer en contact direct avec tous les aliments et peut être utilisé en toute sécurité pour la transformation des aliments.

Des déclarations environnementales individuelles de produits (EPD/FDES) sont disponibles. Utilisant des paramètres clairement définis, elle fournit des informations quantitatives, vérifiées et objectives sur les impacts de REYSIPUR® sur l'environnement et peuvent être utilisées dans le cadre de la certification des bâtiments durables (par exemple, LEED, BREEAM). L'ensemble du cycle de vie de REYSIPUR® (extraction des matières premières, production, transport, utilisation, élimination) est pris en considération.

REYSIPUR® peut être proposé comme produit certifié PEFC ou FSC® sur demande. En outre, tous les papiers utilisés (papier central et papier décoratif) proviennent de sources non controversées ou contrôlées et répondent aux exigences de la loi EUTR (UE) n° 995/2010.

REYSIPUR® est un produit et non une substance chimique, l'ordonnance REACH n'est donc pas applicable. Cependant, il est important d'assurer l'échange d'informations entre Polyrey et les fournisseurs de matières premières concernant les composants pertinents pour REACH (pour plus d'informations, veuillez-vous référer à la déclaration REACH). Nous confirmons par la présente qu'aucune substance de la liste candidate n'est utilisée dans notre produit susmentionné dans une quantité nécessitant une information ($\geq 0,1\%$ w/w) et que nous nous conformons aux exigences des annexes XIV et XVII du règlement REACH.

10. ÉLIMINATION ET VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

REYSIPUR® peut être éliminé dans des installations d'élimination des déchets contrôlées (par exemple, des décharges) qui sont conformes aux réglementations nationales et régionales en vigueur. Selon le règlement sur le catalogue européen des déchets, les déchets Stratifié HPL/Stratifié Compact HPL sont classés sous le code 200301 (déchets municipaux mélangés).

REYSIPUR® est particulièrement adapté au recyclage thermique en raison de son pouvoir calorifique élevé (18-20 MJ/kg). En cas de combustion complète à 700 °C, les panneaux se transforment en eau, en dioxyde de carbone et en oxydes d'azote. Les conditions d'une bonne combustion sont réunies dans des installations d'incinération industrielles modernes et officiellement agréées. Les cendres issues de ces processus d'incinération peuvent être acheminées vers des décharges contrôlées.

Les informations contenues dans cette fiche technique sont fiables et ont pour but d'informer les utilisateurs des produits POLYREY sur les propriétés essentielles de ces produits. Toutefois, POLYREY ne peut garantir l'exhaustivité de ces informations. Les informations données sont susceptibles d'être modifiées à tout moment en raison de l'évolution des caractéristiques techniques ou des gammes de produits et, plus généralement, de l'évolution des normes, des lois et des règlements qui s'appliquent au produit. Les utilisateurs des produits de POLYREY doivent obtenir des informations sur l'adéquation des produits à l'usage auquel ils les destinent auprès des revendeurs professionnels officiels de POLYREY ou directement auprès de POLYREY. Pour de plus amples informations, les utilisateurs des produits sont invités à consulter les brochures, les certificats, les fiches techniques, les conseils d'utilisation et les fiches d'entretien sur POLYREY.com. POLYREY décline toute responsabilité en cas de mauvaise utilisation des informations contenues dans le présent document. Les informations contenues dans cette brochure de vente ne concernent que les produits présentés et ne doivent pas être utilisées à des fins de marketing. Tout autre usage que celui indiqué dans la brochure. Les utilisateurs des produits doivent respecter les précautions d'utilisation et d'entretien des produits. POLYREY décline toute responsabilité en cas d'utilisation non conforme à ces précautions. Les clients doivent toujours vérifier les termes et conditions qui s'appliquent aux ventes envisagées, qui sont toujours soumises aux conditions générales de vente de POLYREY disponibles sur polyrey.com.